

Partenariat
**Quelle place pour
les Britanniques ?**

Page 4

Rapport de la Banque d'Algérie sur le développement
économique

Laksaci devant les députés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3436 - Dimanche 14 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Malgré l'engagement de la procédure légale

**Un avion
d'Air Algérie
saisi à Bruxelles**

Page 24



L'ANP face au crime organisé de la contrebande

**Plus de 200 trafiquants
arrêtés en une semaine**

Page 2

**Le FMI et la sta-
bilité de l'Algérie**

Par Nazim Rochd

Le Fonds monétaire international (FMI), très connu pour son bilan ces vingt dernières années, au moins, continue de servir, à qui veut l'entendre, ses prévisions et autres diagnostics. Nous savons que plusieurs pays d'Amérique latine se portent beaucoup mieux depuis qu'ils se sont débarrassés de sa tutelle sur leurs économies et de ses «plans d'ajustement structurel». Malgré cela, il n'est pas près de modifier ses approches et la majorité des Etats du monde ont toujours recours à ses expertises. L'Algérie en fait partie, peut-être par naïveté ou par manque d'imagination, certainement par volonté de faire le «bon élève» aux yeux des puissances occidentales, autant que par choix stratégique basé sur la croyance que les investisseurs étrangers vont finir par venir et qu'ils sont les acteurs incontournables du développement économique. Le FMI, lui, sait y faire. Il sait caresser dans le sens du poil, en donnant des satisfecit, tout en distillant ses conseils fort bien orientés. Par la bouche de sa directrice générale, il vient de considérer que l'Algérie continue d'avoir d'importantes marges de manœuvre. C'est-à-dire ce que tout le monde sait, sans avoir besoin de voler très haut dans la science économique. Mais, venant du FMI, cette déclaration rassurante porte en elle bien des significations, dont un avertissement. **Suite en page 3**

Les pro-Bouteflika en campagne contre l'opposition

Saâdani et Bensalah haussent le ton

Les partis pro-Bouteflika continuent leurs critiques envers l'opposition, en particulier celle qui appelle à une période de transition en Algérie, des élections présidentielles anticipées et ceux qui veulent l'implication de l'Armée nationale dans la vie politique du pays.

Lire page 3



Ph: D. R.

Journée d'étude sur la cybercriminalité

**Les attaques sur la vie privée
les plus répandues**

Page 2

Festival international du cinéma d'Alger

**«Enfants des nuages, la dernière
colonie» projeté en ouverture**

Page 13

Session extraordinaire de l'APW à Béjaïa Bloquée, pas bloquée ?

Boycottée la semaine passée, la session ordinaire de l'APW qui devait être consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif 2015 de la wilaya, les secteurs de l'hydraulique et le foncier, la répartition du chapitre 979 lié aux subventions des associations, entre autres, devrait avoir lieu ce matin, de manière extraordinaire, comme le stipule la loi. Selon le code de wilaya, lorsque le quorum (deux tiers des élus) n'est pas atteint, la session est renvoyée pour un délai de cinq jours et se tiendra obligatoirement à la date fixée. Cependant, pour que le blocage ne se produise pas une fois encore, «la majorité des présents» doit voter en faveur de l'ordre du jour, comme le souligne toujours la loi. En cas de blocage une deuxième fois (un vote majoritairement contre des membres présents), le budget primitif de la wilaya ne sera pas voté et ce sera une partie des fonctionnaires qui ne sera pas payée à temps en sus des blocages qui se produiront sur d'autres secteurs, sauf si une dérogation est vite signée par le ministère de l'Intérieur sur la demande du wali. S'agissant du président, ce dernier est élu pour un mandat, il ne peut être changé sauf en cas de décès. Le président n'a pas aussi autorité à changer les commissions tel qu'exigé par la nouvelle coalition dont certains membres semblent quitté la locomotive, selon des informations qui nous sont parvenues. D'autres disent que le camp des opposants s'est bel et bien renforcé. Il y a lieu de noter que 22 élus sur 21 avaient voté contre l'ordre du jour lors de la précédente session. Les coalisés (09 FLN, RND (02 élus), FS (02 transfuges du FFS) et 09 RCD, avaient réclamé le réaménagement des commissions et la révision du fonctionnement des commissions et de l'assemblée et reprochent au parti majoritaire dont le P/APW d'avoir été complaisant envers certains membres de commissions. Mais ailleurs, c'est un autre son de cloche qu'on entend: «les commissions dirigées par la coalition ne fonctionnent pas et ils n'avaient rien à proposer, d'où la décision du boycott. D'autres évoquent des raisons politiques, de repositionnement et des querelles de personnes à l'origine de ce boycott. D'autres disent que cette fronde est concoctée dans le but d'exclure les deux présidents de commissions. Dans ce cas précis, il y a sûrement un dindon dans cette farce. A noter que le président de l'APW a été convoqué par la direction de son parti. Il a reçu l'aval pour le changement des commissions, mais pas des trois vice-présidences. Des contacts ont été entrepris depuis lundi dernier par des émissaires mais l'opposition continue de souffler le chaud et le froid. Il faut attendre ce matin pour voir l'issue de cette affaire.

Hocine Cherfa

L'ANP face au crime organisé de la contrebande

Plus de 200 trafiquants arrêtés en une semaine

■ L'Armée nationale populaire intensifie sa lutte contre la contrebande et le crime organisé aux frontières Sud. Plusieurs opérations ont été menées depuis le début du mois de décembre et les bilans communiqués par le ministère de la Défense nationale (MDN) font état de l'arrestation de plusieurs dizaines de contrebandiers de différentes nationalités africaines, de saisies d'armes et d'importantes quantités de carburant et autres produits. Dernière en date l'arrestation de 31 contrebandiers arrêtés à In-Guezzam.



Par Meriem Benchaouia

Cigarettes, drogues, carburants, textile, la contrebande touche presque tous les secteurs. Les autorités auront beau déployer des efforts pour lutter contre sa prolifération, la contrebande demeure un fléau qui a pris racine. Si, officiellement, le gouvernement renforce les contrôles sur les frontières, l'ampleur et le manque à gagner pour l'économie nationale est énorme et les chiffres communiqués par les services concernés sont de plus en plus inquiétants. Tous s'accordent à dire que le phénomène persiste. Pire, il a pris de l'importance depuis quelques années. Force est de reconnaître que les différents services de sécurité multiplient depuis quelques années les contrôles, mais en vain. Des actions sont menées afin de couvrir au maximum cette très grande superficie, des frontières qui s'étendent sur 6 000 kilomètres. L'intensité des coups portés aux contrebandiers commence à être bien ressentie sur le marché.

Mensuellement, les éléments de la gendarmerie, la police et la douane continuent d'opérer des saisies importantes. Dans ce cadre, l'Armée nationale populaire intensifie sa lutte contre la contrebande et le crime organisé aux frontières Sud. Plusieurs opérations ont été menées depuis le début du mois de décembre et les bilans communiqués par le ministère de la Défense nationale (MDN) font état de l'arrestation de plusieurs dizaines de contrebandiers de différentes nationalités africaines, de saisies d'armes et d'importantes quantités de carburant et autres produits. Dernière en date, l'arrestation de 31 contrebandiers arrêtés à In-Guezzam. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'In-Guezzam ont arrêté trente et une personnes et saisi trois véhicules. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des déta-

chements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In-Guezzam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 10 décembre, suite à différentes opérations menées près des frontières du pays, trente et une personnes et saisi trois véhicules, quinze téléphones satellitaires, une somme d'argent estimée à 930 000 CFA et d'autres objets», a précisé la même source. Dimanche dernier, une opération a été menée, par des détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, In Amguel, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e Région militaire) en coordination avec les unités de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes. Au cours de cette opération, 121 contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été interpellés. «Six véhicules, six motocyclettes, 2 680 litres de carburant, une somme de 121 700 DA, trois téléphones satellitaires et d'autres objets ont été également saisis», a indiqué le MDN dans un communiqué. En une semaine, les

forces de l'ANP ont intercepté plus de 203 contrebandiers. En plus des 121 individus arrêtés dimanche dernier et les 31 contrebandiers arrêtés mercredi, le MDN annoncé, le 1^{er} décembre, l'interception de 51 contrebandiers (35 Tchadiens, 14 Nigériens et deux Soudanais) au niveau de la localité frontalière de Tiririne. L'opération s'est soldée aussi par la récupération d'un pistolet, d'un véhicule tout-terrain, de quatre motos et deux téléphones satellitaires. Par ailleurs, les experts estiment que la lutte contre le phénomène de la contrebande des carburants n'est pas une action isolée, elle implique toutes les institutions de l'Etat et la société. Les pouvoirs publics ont choisi l'option répressive pour dissuader les contrebandiers en promulguant des textes juridiques en rapport avec la gravité des faits. Malheureusement, la batterie de ces textes réprimant cette activité n'a pas suffi à arrêter ou tout au moins à diminuer l'hémorragie qui saigne l'économie nationale.

M. B.

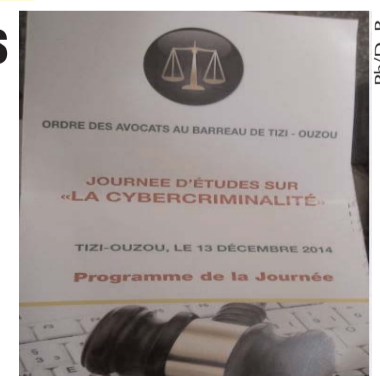
Journée d'étude sur la cybercriminalité

Les attaques sur la vie privée les plus répandues

Une journée d'étude sur la cybercriminalité a été organisée hier, à Tizi Ouzou, à l'initiative de l'ordre des avocats de la région à laquelle des spécialistes, des magistrats et des représentants des services de sécurité ont pris part. Plusieurs thèmes ont été retenus pour les travaux de cette rencontre, notamment «L'aspect juridique de la cybercriminalité», «L'attaque à la vie privée dans le cadre de la cybercriminalité», «La cybercriminalité vue du côté judiciaire» et «Les expériences de la gendarmerie et de la Sûreté nationale dans la lutte contre la cybercriminalité». Selon les

chiffres communiqués par la cellule de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, pas moins de 12 affaires ont été traitées en 2013 date de son installation alors que durant l'année 2014 pas moins de 25 affaires ont été élucidées par les services de sécurité. Et depuis l'apparition de ce genre de crimes, la cour de justice de la wilaya de Tizi Ouzou a traité une quarantaine d'affaires, selon les organisateurs de la journée d'étude. Les affaires élucidées jusque-là portent essentiellement sur des insultes, les harcèlements et d'autres atteintes à la vie privée des victimes via le

web. Les spécialistes venus présenter des communications ont également abordé d'autres crimes inscrits au registre de la cybercriminalité ne se limitant pas ainsi aux attaques à la vie privée à l'heure de la numérisation des outils de la gestion dans notre pays. La journée d'étude devait être couronnée de recommandations à soumettre aux autorités compétentes pour une meilleure prise en charge des affaires de la cybercriminalité qui ne cessent d'augmenter d'une année à une autre en raison, d'une part, de la création des cellules spécialisées dans la lutte contre ce genre de crimes



et délits, et d'autre part, de la démocratisation de l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication, notamment la 3^e et 4^e générations de la téléphonie mobile.

Hamid Messir

Les pro-Bouteflika en campagne contre l'opposition

Saâdani et Bensalah haussent le ton

■ Les partis pro-Bouteflika continuent leurs critiques envers l'opposition, en particulier celle qui appelle à une période de transition en Algérie, des élections présidentielles anticipées et ceux qui veulent l'implication de l'Armée nationale dans la vie politique du pays.

Par Nacera Chennafi

Les deux plus grands partis qui soutiennent le Président Abdelaziz Bouteflika sont revenus hier à la charge contre une partie de l'opposition qui remet en cause la légitimité du pouvoir actuel.

Depuis la wilaya de Tizi Ouzou, Saâdani a fustigé l'ancien Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, le candidat malheureux aux présidentielles du 17 avril dernier, et la Coordination des libertés et la transition démocratique (CNLTD) sans les citer directement.

Dans un meeting regroupant les militants du parti, Amar Saâdani a tenu à rappeler que le Président Bouteflika a ouvert les portes du dialogue, allusion aux consultations sur la révision de la Constitution, mais certains partis ont «malheureusement» préféré appeler à de nouvelles élections. Il est à rappeler que la CNLTD a appelé récemment à des élections présidentielles anticipées. Saâdani rappelle aussi que ces partis ont refusé la proposition d'un parti dont le «nationalisme n'est plus à démontrer, à savoir le FFS», tout en fustigeant leur rencontre avec l'Union européenne. Sur ce point, il dira : «Nous refusons toute ingérence étrangère. Même en temps de crise on l'avait d'ailleurs refusée».

Dans ce contexte, il a ajouté que ces partis ne s'intéressent pas à la situation économique du pays, ni ce qui se passe aux frontières mais veulent plutôt arriver au pouvoir.



A l'égard de Hamrouche, sans le citer, et les partis qui appellent à l'implication de l'Armée nationale pour une transition en Algérie, le SG du FLN dira : «Il y a des partis et des personnalités qui appellent à l'implication de l'institution militaire, et à ceux-là nous dirons que le retour à la transition est exclu». «Nous voulons une classe politique consciente et vigilante pour préserver la stabilité du pays et la paix sociale acquises après une décennie noire et une période de transition qui a coûté à l'Algérie plus de 220 000 morts et des milliards de dollars de dégâts», a-t-il rappelé.

Il a dénoncé aussi certains partis et personnalités politiques qui veulent «faire descendre le peuple dans la rue au nom d'intérêts étroits et personnels et de revendications anticonstitutionnelles». «La fin de la période de

transition et le retour de la paix sociale les dérangent», a-t-il indiqué à ce propos.

Le secrétaire général du RND de son côté, également président du Conseil de la nation, a qualifié d'«irresponsable» et d'«abjecte» la démarche de l'opposition, à savoir celle de la CNLTD.

Dans ce cadre, il a réaffirmé le soutien de son parti au Président Bouteflika : «En 1999, le RND avait pris le choix de soutenir le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, la personne et le militant. Avec lui, l'Algérie a réalisé son développement, a retrouvé la paix et l'espoir», a-t-il dit.

Bensalah réaffirme aussi le soutien de son parti au projet de révision de la Constitution, tout en critiquant l'opposition qui appelle à une «ingérence étrangère et conteste la légitimité du président élu». Bensalah qualifie

le discours de cette opposition de dangereux en parlant de la «vacance au pouvoir dans un contexte régional marqué par l'instabilité et l'incertitude». Cette guerre des mots, déclenchée entre les partis pro-Bouteflika et une partie de l'opposition, intervient au moment où le Front des forces socialistes arrive à la première phase de son consensus.

Le parti a proposé vendredi, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son conseil national, les dates des 23 et 24 février 2015 pour la tenue de la première phase de la conférence du consensus national qu'il a initiée. Ce parti, qui a tenu 36 rencontres, semble aller de l'avant malgré le rejet d'une partie de l'opposition et l'ambiguïté sur la participation du pouvoir. On se demande de quel consensus il sera question. N. C.

Amar Saâdani à Tizi Ouzou

Le SG du FLN fustige l'opposition

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a dénoncé, hier, l'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie, évoquant la rencontre des partis politiques de l'opposition avec des représentants de l'Union européenne. Il a, à ce propos, sévèrement critiqué ces mêmes partis qui, selon lui, ont accepté de discuter avec des étrangers mais pas avec les responsables du Front des forces socialistes (FFS) autour de l'avenir de l'Algérie. Il s'exprimait devant ses militants à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Pour Saâdani, il n'y aura pas de printemps arabe en Algérie car «le peuple ne sortira pas dans la rue». Il a appelé les Algériens à se prémunir contre le plan américain qui a visé jusque-là des pays comme l'Irak, la Syrie et la Libye au nom de ce printemps sans doute devenu un automne. Le SG du FLN a rappelé que l'Algérie a payé un lourd tribut pour retrouver la paix et la stabilité grâce aux sacrifices de son peuple et de son armée. Abordant la situation politique de son parti et du pays, il a souligné que le FLN se porte bien et rien ne pourra

l'empêcher de militer en faveur de l'instauration d'un Etat civil et des intérêts de son peuple, tout en appelant au respect de

la légitimité constitutionnelle, de la Constitution du pays et de la démocratie. Il n'a pas manqué de mettre en exergue

les vertus du dialogue pour contrecarrer tous les complots visant la cohésion nationale.

Hamid Messir

Rapport de la Banque d'Algérie sur le développement économique

Laksaci devant les députés

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, présentera devant l'APN le rapport annuel sur le développement économique et monétaire en Algérie dans une conjoncture économique et financière fortement marquée par une baisse des cours du pétrole.

Comme chaque fin d'année, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, s'apprête à présenter, demain à l'Assemblée nationale APN, un exposé sur la situation financière et monétaire du pays, dans une conjoncture économique et financière fortement marquée par une baisse, jamais enregistrée ces cinq dernières années, des cours du pétrole. La tendance baissière ne laisse pas indifférents les experts et gouvernements des pays dont l'économie repose essentiellement sur les recettes du pétrole, comme c'est le cas de l'Algérie. Ce que dira Laksaci devant les députés sera certes axé autour de ce choc pétrolier qui affecte directement les équilibres de l'économie nationale, basée sur les exportations des hydrocarbures. L'accent sera sans aucun doute mis sur les inquiétudes nées de la chute brutale des prix du pétrole sur les marchés internationaux et qui étaient déjà expri-

mées dans le bilan semestriel en question. L'économie nationale est, de l'avis des experts, dans une posture peu enviable, voire dangereuse, même si le discours officiel s'obstine à minimiser les risques de la baisse des cours du pétrole. L'APN poursuivra ses travaux demain, par la présentation et l'examen du rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie sur le développement économique et monétaire en Algérie, selon un communiqué de l'APN. La séance de mardi sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi amendement et complétant la loi N° 01-11, relative à la pêche et à l'aquaculture, a indiqué la même source. La séance de jeudi, souligne la même source, sera consacrée au vote du projet de loi relatif à la modernisation de la justice, le projet de loi amendement et complétant la loi N° 11-83 relative aux assurances sociales et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques. Le projet de loi portant modernisation de la justice, un des principaux points inscrits à l'ordre du jour de la session parlementaire en cours, est depuis hier sur le bureau de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale

(APN) qui a donc entamé l'examen des dispositions de ce texte. Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, avait affirmé que «le projet de loi portant modernisation de la justice est à même de doter la justice d'une base juridique qui permettra, par exemple, le recours à la téléconférence pour les magistrats désirant s'enquérir directement des affaires, au niveau de l'instruction, durant le procès ou à la prononciation du verdict». Aussi, ce projet de loi vise à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens». Le ministre a précisé, dans son exposé devant la commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN, que «le projet prévoit également la modernisation des procédures judiciaires à travers, notamment, l'optimisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au volet procédural». Tayeb Louh a en outre précisé que le projet de loi abordait deux questions, la première relative à l'échange de documents par courriel et à la signature et la certification électroniques, «en fixant les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force probante au regard de la loi».

Yazid Madi

POINT D'ORDRE

Le FMI et la stabilité de l'Algérie

suite de la page Une

Les marges de manœuvre, ici, sont bien ciblées, s'en écarter c'est courir de grands risques, car les «menaces qui pèsent sur la stabilité macroéconomique s'accroissent». Entendre par là que le tableau de bord qui intéresse les IDE encourt d'être peu attractif. Comme si l'embellie financière, que connaît le pays depuis deux décennies, avait pu les rendre moins frileux pour s'implanter. Vient ensuite le temps de mettre le doigt sur ce qui dérange le FMI. Il commence par être dénoncé indirectement le soutien des prix à la consommation, en clair les subventions aux produits de première nécessité, en donnant comme cause du déficit budgétaire menaçant «les importations, stimulées par les dépenses publiques» qui «continuent d'augmenter». Une simple mathématique comme on peut le voir. Car le FMI préfère orienter les regards vers ce qui intéresse ses bailleurs. Très angélique, il ramène le sujet sur son terrain de prédilection, il fait remarquer que «les exportations ne sont pas suffisamment diversifiées et l'IDE est freiné par les restrictions sur l'actionnariat». Il résume en un tour de phrase son programme : ouvrir définitivement le pays à la décision privée, libérer les entreprises de toutes contraintes sur le plan social, supprimer les transferts sociaux et, parmi les mesures les plus recommandées, libéraliser les prix de l'énergie sur le marché national. Est occulté le fait que l'Etat algérien aurait pu mieux se prémunir des difficultés qui se profilent, en prenant ses leçons chez les échoués du FMI, en n'attendant pas que le privé investisse, en mobilisant ses ressources dans l'investissement public productif, en créant des emplois et en satisfaisant de meilleure façon le marché par les produits nationaux.

N. R.

Partenariat

Quelle place pour les Britanniques ?

■ Des rencontres interactives s'intensifient entre Londres et Alger pour initier des projets de partenariat potentiels, couronnées il y a quelques jours par un Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement qui vient à point nommé pour redynamiser et promouvoir le partenariat entre les deux pays.



Par Magda Malek

Courtisée par ses partenaires, l'Algérie est en bonne position pour les choisir. Récemment l'ambassadeur de France Bernard Emié déclarait lors d'une conférence de presse à Constantine «*que la France redeviendra le premier partenaire économique de l'Algérie*». La dernière visite de notre Premier ministre à Paris donne du répondant à cette déclaration puisque pas moins d'une dizaine d'accords importants seront scellés. Mais en attendant, la France ne détient pour l'heure que 12% des parts de marchés en Algérie, un taux, certes significatif mais qui n'en reste pas moins inférieur à celui réalisé par le passé, sans pour autant menacer sa première place dans le domaine des investissements hors hydrocarbures et reste en conséquence un partenaire majeur avec un commerce bilatéral incluant les hydrocarbures qui a été de l'ordre de 13 milliards d'euros en 2013. Dès lors, cette volonté de partenariat se concrétise par la présence d'entreprises françaises dans le projet du nouveau centre hospitalo-universitaire de Constantine ainsi qu'une nouvelle ligne téléphérique. Le secteur de l'agriculture ne sera pas en reste, un accord voit le jour pour la concrétisation d'une filière bovine dans la même ville. Dans la foulée, l'on apprend que Lafarge s'associe à La Maison du Filtre en signant un contrat de partenariat en vertu duquel cette dernière devient son fournisseur principal en fibres spéciaux de dépoussiérage. Dans cette compétition, d'autres pays de l'Union européenne (Grèce, Espagne, Allemagne etc.), réclament leur part de marché et y réussissent au regard des derniers contrats signés. La Turquie, la Chine gagnent, quant à elles, autant de points dans la pénétration du marché algérien. Aussi l'Algérie, ce troisième producteur de

pétrole en Afrique, 18^e à l'échelle mondiale, 11^e exportateur et occupant la 15^e place de réserves pétrolières, réinvestit une bonne partie de sa rente

dans les projets de développement économique (routes, métro, autoroute, universités, usines...) même s'il se profile un manque de visibilité économique

due en partie à une instabilité politique, juridique et sociale. Dans cette course, un nouvel acteur, la Grande-Bretagne ou du moins ancien si l'on considère que sa présence était cantonnée essentiellement dans le secteur des hydrocarbures. Depuis, des rencontres interactives s'intensifient entre Londres et Alger pour initier des projets de partenariat potentiels, couronnées il y a quelques jours par un Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement qui vient à point nommé pour redynamiser et promouvoir le partenariat entre les deux pays. Si pour Lord Richard Rysby, représentant personnel du Premier Ministre pour la promotion du partenariat «*les sociétés britanniques commencent à découvrir le marché algérien et veulent faire encore plus*» l'Algérie est plus déterminée et le ministre de l'Industrie, le ministre du Commerce, le directeur de l'Andi, le Président du FCE et autres hauts responsables et

chefs d'entreprises algériennes présents massivement à ce Forum qui s'est tenu à Londres ont atténué cette méconnaissance mutuelle favorisée par l'attitude du partenaire qui, pendant longtemps n'a pas montré de l'intérêt pour notre pays, le considérant hors du champ de son influence, ce qui l'a pénalisé en ne lui faisant occuper qu'une 7^e place d'échanges avec l'Algérie avec un volume de 7,19 milliards de dollars d'exportations même si l'on relève une évolution substantielle par rapport au volume de 2010 qui a été de l'ordre de 1,6 milliard de dollars. Les retombées de cette rencontre sont peut-être fructueuses mais réussiront-elles à hisser la Grande-Bretagne dans la cour des grands partenaires étrangers en Algérie ? Tout est question de volonté politique et économique. Et pour l'heure, l'on avance que le partenariat est utile, productif, encourageant et libre. Alors «*yes, we can*».

M.M.

Maîtrise du commerce

Un partenariat stratégique avec la Cnuced

La Cnuced (Centre des Nations unies pour le commerce et le développement qui ne compte pas moins de 194 Etats membres) présente à Alger par le biais de son secrétaire général kényan, Mukhisa Kiutuyi, manifeste sa disponibilité à travailler en étroite collaboration avec notre pays pour faciliter notre accession à l'OMC et à développer un partenariat stratégique. Il y a lieu de noter que la Cnuced a joué un rôle éminemment positif en matière d'accompagnement des pays en développement dans la formulation de leur politique commerciale et d'investissement et de tirer profit des mutations économiques que connaît le monde actuellement et ce dans l'objectif de s'assurer un développement durable et équitable. Beaucoup de pays en développement ont bénéficié des services d'assistance technique de la Cnuced en fonction des besoins exprimés liés à leurs objectifs de développement dans les domaines de la globalisation et le développement du commerce international de biens et services et produits de base, de l'investissement et le développement des entreprises, de la logistique commerciale et la technologie et le service d'infrastructure pour le développement et l'efficacité commerciale. Pour l'Algérie, les différents axes de coopération ont porté sur plusieurs domaines dont l'un et non des moindres porte sur la facilitation du processus de l'accession de l'Algérie à l'OMC dans les différents volets dont notamment le côté pédagogique du processus de l'accession de



l'Algérie à l'OMC où il s'agira de l'organisation des séminaires et ateliers de sensibilisation et de vulgarisation des règles de l'OMC et les défis et les opportunités liés à notre accession à l'OMC envers les parlementaires, la société civile (associations patronales, syndicat, associations des consommateurs) et les opérateurs économiques. Sur ce point, le ministre du Commerce, Amara Benyoune, a rappelé l'état d'avancement du processus d'accession de l'Algérie à l'OMC, dans ce cadre «*un accompagnement technique pour faire avancer ce dossier*» d'ailleurs, ajoutera-t-il. «*Nous avons un programme extrêmement riche avec la Cnuced...*» Dans le volet expertise, il s'agira de l'assistance de l'équipe de négociation pour la formulation des engagements à prendre dans le cadre de notre accession d'une part et le soutien dans la préparation des argumentaires pour défendre les positions adoptées de notre pays à

l'égard des requêtes des membres de l'OMC. Un autre domaine de la coopération que la Cnuced et l'Algérie auront à développer sera la mise en conformité du Conseil national de la concurrence (notre pays a sollicité, en janvier 2014, les services de la Cnuced en vue de procéder à l'examen de la loi 03-03 du 19 juillet 2003 sur la concurrence portant création du Conseil national avec pour objectif d'adapter cette loi avec les pratiques internationales), les accords internationaux d'investissement, la Cnuced propose son expertise en matière d'élaboration des accords d'investissement internationaux pour examiner et moderniser son cadre juridique en matière d'investissement et l'amélioration du cadre de règlements des différends avec les investisseurs étrangers. Il convient de signaler que le ministre des Postes a exprimé son intérêt à bénéficier de cette assistance technique lors de sa rencontre avec le responsable

régional de la Cnuced en marge de la Conférence sur le développement économique et social tenu à Alger. Par rapport à ces axes de coopération, et durant cette visite du secrétaire général de la Cnuced qui s'est étalée sur deux jours, seuls les axes liés à l'accession de l'Algérie à l'OMC, à la concurrence et à l'opportunité d'implémenter le système Sydonia ont fait l'objet de discussion approfondie. Le reste des axes de coopération devront faire l'objet de concertation avec les secteurs concernés pour déterminer les actions de coopération. Concernant le système Sydonia, le DG des douanes, lors d'un entretien avec le secrétaire général de la Cnuced a précisé que l'Administration de la Douane dispose déjà de son propre système d'informatisation des données de la douane qui est appelé à être encore développé. Par ailleurs et en perspective des assises sur le commerce extérieur prévues par le ministère du Commerce le mois de mars 2015, la mise à contribution des experts de la Cnuced est d'ores et déjà lancée. A ce sujet une lettre d'invitation sera adressée au secrétaire général dans ce sens. En conclusion, les différents axes de coopération feront l'objet d'examen pour identifier et prioriser les actions de coopération à développer avec la Cnuced dans le cadre d'un projet d'accord-cadre de la coopération entre l'Algérie et la Cnuced qui pourrait être signé le mois de mars à l'occasion des assises sur le commerce extérieur.

M. Malek

Loi de règlement budgétaire 2012

Le déficit en baisse par rapport aux prévisions

■ Le déficit du budget de l'Etat réellement enregistré en 2012 a été inférieur de près de 16,5% par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire 2012, indique le projet de loi portant règlement budgétaire (LRB) pour l'exercice 2012.

Par Hatem B.

Ce résultat s'explique par la conjugaison d'une augmentation des recettes budgétaires comparativement à celles prévues, et d'une baisse dans les dépenses effectivement engagées, indique ce texte dont une copie a été obtenue par l'APS. En termes de valeur, le déficit réel du budget s'est élevé à près de 3 570 milliards (mds) de DA en 2012 (22,53% du PIB) alors que la loi de finances complémentaire 2012 (LFC 2012) tablait sur un déficit de 4 276,4 mds de DA (28% du PIB), soit un différentiel de 706,6 mds de DA. Les recettes totales effectives ont été, quant à elles, de 3 804,4 mds de DA contre des prévisions de 3 469,08 mds de DA, soit une plus-value de 335,32 mds de DA, représentant une hausse de 9,6% des recettes par rapport aux estimations de la LFC 2012. Ces recettes sont provenues des recettes ordinaires à hauteur de 56,21% et de la fiscalité pétrolière à 43,79%, note ce projet de loi en cours d'examen par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) avant d'être présenté en débat en plénière jeudi prochain. Le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière a atteint 4 059,4 mds de DA dont 1 519,04 mds de DA (37,42%) ont été versés au budget de l'Etat tandis que 2 535,3 mds de DA (soit 62,46%) ont été affectés au Fonds de régulation des recettes (FRR). Les 5,05 mds de DA des recettes restantes ont été prélevées au profit de l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures (Alnaft). Quant aux dépenses budgétaires effectivement engagées, elles se sont chiffrées à 7 081,4 mds de DA (contre des prévisions de 7 745,5 mds de DA dans la LFC 2012), se répartissant entre près de 4 700 mds de DA de dépenses de fonctionnement (66,25%) et 2 390 mds de DA d'équipement (33,75%). Mais en y intégrant les dépenses budgétaires impré-



Le ministère des Finances veille au grain

vue, lesquelles ont été évaluées à 292,8 mds de DA, le déficit réel s'est élevé à près de 3 570 mds de DA (contre des prévisions de 4 276,4 mds de DA), et ce, en dépit des incidences financières de l'application des régimes indemnitaires et des statuts particuliers, relève le projet de le LRB 2012.

Dépenses d'équipement : 15% des budgets non consommés

Le projet de LRB 2012 indique que sur un montant global de 2 573,9 mds DA de dépenses mobilisées au titre du budget d'équipement (montant révisé et non LFC), des enveloppes de 2 397,2 mds DA ont été consommées (opérations en capital incluses), soit un taux de consommation de 85%. Une part de l'ordre de 74,94% (soit 1 796,4 mds DA) de ces consommations a été destinée aux programmes d'investissement dans les différents secteurs d'activité. Le budget de fonctionnement a aussi enregistré des consommations moins que prévu en 2012. Sur un montant global de 4 687,1 mds de DA de dépenses de fonctionnement des différents départements ministériels prévues par la LFC 2012, il a été

réellement consommé 4 447,9 mds de DA (94,9%), la plupart des ministères ayant consommé moins que prévu par la LFC 2012. Les taux de consommation les plus faibles en dépenses de fonctionnement ont été enregistrés au niveau de la Présidence de la République (64,17% du budget prévu), des ministères respectivement de l'Aménagement du territoire (64,62%), du Tourisme et de l'Artisanat (69,24%) et des Relations avec le Parlement (69,61%), détaille encore le texte. En revanche, le ministère des Moudjahidine a enregistré un dépassement de consommation des crédits de l'ordre de 9,65% (246 millions de DA consommés au lieu des 225 millions de DA prévus), tandis que les charges communes ont été supérieures aux prévisions pour 2,26%.

Commerce extérieur : plus d'importations et d'exportations que prévu

Pour le volet du commerce extérieur, le montant des importations de marchandises a atteint réellement 50,38 mds de dollars en 2012, alors que la LFC 2012 avait tablé sur des importations de 46,87 mds de dollars. Cette

augmentation, explique le texte, est liée à des flux plus importants des médicaments importés ainsi que des carburants pour répondre à une demande croissante soutenue par une forte évolution des importations de véhicules de tourisme en 2012. Ce profil est dû, d'une part, à l'augmentation des importations passées de 47,25 mds de dollars en 2011 à 50,38 mds de dollars en 2012 et, d'autre part, à une régression des exportations portées de 73,68 mds de dollars en 2011 à 72,63 mds de dollars en 2012. Quant aux exportations des hydrocarbures en 2012, elles se sont élevées à 70,58 mds de dollars contre une prévision de 62,81 mds de dollars. Cet écart positif est dû à la sous-estimation du prix du marché du pétrole retenu (90 dollars/baril dans la LFC) alors que le prix effectivement réalisé était de 110,74 dollars le baril, le gouvernement ayant opté pour une politique de prudence, note le même document. Par ailleurs, il ressort du budget 2012 un déficit global à porter à l'avoir et découvert du Trésor de l'ordre de 540,7 mds de DA, précise encore le projet de LRB 2012. Mais parallèlement, un profit de 1 704,7 mds de DA a été dégagé de la clôture et l'apurement de certains

comptes spéciaux du Trésor (CAS), qui a été affecté au compte de l'avoir et découvert du Trésor. Sur le plan macroéconomique, le taux de croissance en 2012 s'est situé à 3,3% globalement et à 7,1% hors hydrocarbures contre, respectivement, 4,7% et 5,5% prévus dans la LFC. Cet écart de croissance positif du PIB hors hydrocarbures a résulté des écarts de croissance positifs des secteurs agricole (7,2% au lieu de 4,9% prévu), du BTP (8,2% au lieu de 6,3%), des services marchands (6,4% au lieu de 6,1%) et des droits et taxes (17,4% au lieu de 2,3%). En 2012, le taux de change est passé à 77,55 DA/dollar (contre 72,85 DA/dollar en 2011) alors que la LFC 2012 avait prévu un taux de 74 DA/dollar. Pour ce qui concerne le taux d'inflation enregistré, il était de 8,89% contre une prévision de 4% dans la LFC.

H. B./APS

Russie/ Etats-Unis Moscou prévient qu'elle répondra à de nouvelles sanctions américaines

LA RUSSIE va répondre à toute nouvelle sanction américaine, a mis en garde samedi le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Ryabkov, en réaction à un vote la veille du Congrès américain pour un renforcement des sanctions contre la Russie. «Il n'y a aucun doute que nous ne pourrions pas laisser sans réponse de nouvelles sanctions américaines dans le cadre de la crise en Ukraine», a souligné M. Ryabkov, cité par l'agence russe Interfax. Le responsable russe a exprimé son inquiétude après l'adoption vendredi par le Congrès d'une loi autorisant Washington à livrer davantage d'armes, y compris létales, à l'Ukraine et à adopter de nouvelles sanctions contre la Russie. «Nous considérons l'adoption par les deux chambres de cette loi comme une nouvelle démonstration des sentiments anti-russes et des tentatives de nous dicter des décisions, qui sont pour nous totalement inacceptables», a-t-il ajouté. Les Etats-Unis, avec l'Europe, avaient adopté le 11 septembre une série de sanctions, notamment contre de grands groupes russes, comme le géant des hydrocarbures Rosneft, la banque du géant gazier Gazprom, Gazprombank, et la banque publique VEB. **Lamine K.**

En raison du dérapage budgétaire

Fitch abaisse la note de la France à «AA»

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de la France de «AA+» à «AA» en l'assortissant d'une perspective stable en raison notamment du dérapage budgétaire. Fitch a également qualifié de «faibles» les perspectives économiques du pays et affirmé que celles-ci pesaient sur la consolidation des finances publiques et la stabilisation du ratio de la dette. «L'économie française devrait croître moins que la moyenne des pays de la zone euro pour la première fois en quatre ans», a souligné Fitch. L'agence estime que le programme de réformes structurelles du gouvernement

«n'apparaît pas suffisant pour renverser les tendances négatives qui pèsent sur la croissance à long terme et la compétitivité». Fitch table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) français de 0,4% en 2014 et de 0,8% en 2015, année où «la dépréciation de l'euro et les prix du pétrole plus bas soutiendront quelque peu la croissance». Malgré les mesures d'économie de 3,6 milliards d'euros annoncées par le gouvernement qui vont mener le déficit 2015 à 4,1% du PIB au lieu de 4,3% prévus auparavant, «cela ne sera pas suffisant pour changer les projections de Fitch sur la dynamique de la dette publique

de la France», ajoute l'agence. Fitch souligne qu'à 4,1% du PIB, le déficit prévu pour 2015 «ne présente pas d'amélioration par rapport à celui de 2013». Le gouvernement projette aussi un déficit de 4,4% pour 2014 au lieu de 3,8% prévu en avril. «Ces dernières déviations dans les objectifs budgétaires (...) affaiblissent la crédibilité budgétaire», affirme encore l'agence, ajoutant que «c'est la deuxième fois depuis fin 2012 que le gouvernement français retarde l'objectif d'atteindre le seuil de déficit de 3%» que réclame l'Union européenne. Le gouvernement français a repoussé cet objectif à 2017. **Yanis C.**

Un record depuis la mise en service du port de Djendjen

Vingt-six navires en rade à Jijel

■ Selon une source de l'entreprise portuaire, cette mise en rade résulterait des mauvaises conditions météorologiques enregistrées ces derniers jours dans la région.

Par Faten D.

Vingt-six navires marchands étaient stationnées en rade, vendredi au large du port de Djendjen (Jijel), ce qui constitue un record depuis la mise en service de cette infrastructure au début des années 1990.

Selon une source de l'entreprise portuaire, cette mise en rade résulterait des mauvaises conditions météorologiques enregistrées ces derniers jours dans la région.

Le mouvement de la navigation arrêté à la journée de ven-



Ph. DR

dredi indique que ces navires, battant pavillon de plusieurs pays (Malte, Iles Cook, Indonésie, Panama, Singapour, Antigua et Barbade, Gibraltar), transportant des cargaisons de céréales (maïs, orge), de ciment, de bois rouge, de véhicules et de

tubes, sont entrés entre le 28 novembre et le 12 décembre derniers.

A ce jour, seuls trois navires (un cimentier, un céréalier et un car-carrier) sont à quai pour le déchargement de leurs marchandises, selon la même source

qui a précisé que neuf autres navires sont attendus au port.

D'importants travaux de modernisation et d'extension sont en cours de réalisation au sein de cette infrastructure portuaire, notamment un terminal de transbordements pour lui per-

mettre de jouer pleinement son rôle de hub pour les trafics transcontinentaux.

Pour rappel, l'ordre de service (ODS) avait été notifié le 18 mai 2014 à l'entreprise sud-coréenne Daewoo pour la réalisation de ce terminal pour un délai de trente mois et un montant de dix-neuf milliards de dinars.

Jusqu'à fin septembre dernier, ce port a enregistré un trafic de plus de 3,7 millions de tonnes de marchandises diverses. La toute récente «prouesse» de ce port a été effectuée le 17 octobre dernier avec le déchargement de colis exceptionnels, en l'occurrence trois turbines génératrices d'électricité de 284 tonnes chacune destinées à la réalisation de la méga-centrale électrique de Bellara (El Milia), a-t-on ajouté.

F. D./APS

Pour promouvoir l'investissement touristique à Ouargla

Hâter les études techniques de trois ZET

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a mis l'accent, jeudi à Ouargla, sur la nécessité de hâter le lancement des études techniques des trois zones d'expansion touristique (ZET) retenues dans cette wilaya pour y promouvoir l'investissement touristique.

«Il appartient d'accélérer le lancement des études techniques concernant ces trois ZET pour impulser l'investissement touristique dans cette région aux potentialités touristiques prometteuses», a affirmé la ministre lors de sa visite d'inspection d'une série de structures et de projets dans la wilaya.

«La wilaya de Ouargla, se trouvant au cœur des régions pétrolières, mérite davantage de structures hôtelières à même de renforcer les capacités d'accueil et d'améliorer les prestations», a estimé M^{me} Zerhouni qui a appelé, par la même occasion, à «créer des centres récréatifs pour les familles».

«Le secteur du tourisme a bénéficié d'une série de projets, dont deux Maisons de l'artisanat, ainsi que la réalisation de locaux com-

merciaux pour les artisans, estimés à plus de 24 000 dans cette wilaya, en vue de leur permettre d'écouler leurs produits», a indiqué la ministre, insistant sur l'accélération de la concrétisation de ces locaux.

M^{me} Zerhouni a, lors de sa visite, assisté, en compagnie des autorités locales, à une cérémonie de recueillement au pied de la stèle commémorative, à la mémoire des martyrs, dans le cadre de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Elle s'est, par la suite, enquis de la situation de l'hôtel El-Mehri, à Ouargla, qui a fait peau neuve après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation pour un coût de 210 millions DA destinés à la reconstruction de 31 chambres, d'un restaurant, d'une piscine et d'une cafétéria.

Cette structure s'était vue accorder, entre 2006 et 2007, un investissement de 260 millions DA pour la réhabilitation de 60 chambres et d'autres servitudes, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

La ministre a inspecté, dans la commune de Ain-Beida, dans la périphérie de Ouargla, une structure hôtelière privée disposant de 35 chambres et de trois salles polyvalentes.

Le lac de Hassi-Benabdallah, qui fait l'objet de travaux d'aménagement pour la réalisation d'un parc citadin, pour un coût de 150 millions DA, a été l'autre étape de la tournée de M^{me} Zerhouni qui y a visité une exposition d'artisanat.

La ministre a également pris connaissance du projet de réalisation, sur un terrain de 9 900 m² à proximité de la route menant vers la ville de Hassi Messaoud, d'un hôtel de 74 lits.

M^{me} Zerhouni a clôturé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Ouargla par l'inspection du chantier d'un complexe touristique privé à Hassi-Messaoud, devant ouvrir ses portes en mai prochain, et où elle a insisté sur le recours à une main-d'œuvre qualifiée dans son exploitation.

Halim T.

Alimentation en eau des populations

L'apport des montagnes mis en avant à Jijel

Les montagnes jouent un rôle «très important» dans l'alimentation en eau douce de la moitié de la population mondiale, ont déclaré, jeudi à Jijel, des responsables des secteurs agricole et forestier au cours d'une conférence organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la montagne.

Les conférenciers ont rappelé que les massifs montagneux abritent environ 12% de la population mondiale et un nombre impressionnant d'espèces animales et végétales, outre le fait que les montagnes tiennent un

rôle essentiel dans les équilibres écologiques de la planète.

Cette manifestation, organisée par le Parc national de Taza (PNT), la Conservation des forêts, la direction des services agricoles avec le concours des entreprises de génie rural et du liège (ENL), a notamment permis de sensibiliser de nombreux écoliers à l'importance de la montagne, sa contribution au renouveau rural et ses précieux apports pour la promotion du tourisme et la lutte contre les phénomènes d'érosion. En 2003, l'ONU a déclaré le 11

décembre Journée internationale de la montagne pour «sensibiliser la population et les gouvernements à l'importance des montagnes».

Cette année, la Journée internationale de la montagne est consacrée à l'agriculture montagnarde. C'est l'occasion de sensibiliser l'opinion publique sur la façon dont l'agriculture de montagne, principalement familiale, a été depuis des siècles un modèle pour le développement durable. Les conférences animées ont été consacrées, principalement, à la culture de l'olivier,

aux programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) et à l'apiculture.

Des expositions de photos en relation avec le thème à l'ordre du jour ainsi que des objets d'artisanat traditionnel ont été organisées au musée Kotama, en marge de cette activité au cours de laquelle il a été fait état des nuisances causées aux montagnes par le tourisme non réglementé, l'exploitation abusive et éffrénée des ressources naturelles ainsi que d'autres pressions anthropiques.

Said F.

Mila
Près d'un milliard de m³ stockés par le barrage de Beni Haroun

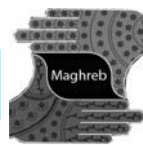
LE BARRAGE de Beni Haroun (Mila) emmagasine actuellement un volume de 953 millions de m³ d'eau, soit 96% de sa capacité estimée à un peu plus d'un milliard de m³, a indiqué le responsable d'exploitation de cet ouvrage.

Azzeddine El Manaa a souligné que les précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région ont relevé de «manière sensible» le niveau du barrage.

La poursuite des précipitations conduira sans doute à l'ouverture des vannes pour stabiliser le niveau de l'eau et dégager les dépôts au fond du barrage. Cela permettra également de renouveler l'eau dans ce méga complexe hydraulique, le plus grand d'Algérie, a-t-il dit.

Le niveau de l'eau du barrage marquait 920 millions de m³ au début du mois de décembre, a indiqué M. El Manaa.

R. R.



Libye

Des milices islamistes créent une coalition à Derna

■ Des milices islamistes de la région de Derna, dans l'est de la Libye, ont créé une coalition, alors que le gouvernement reconnu par la communauté internationale projette de lancer une offensive pour reprendre cette ville.

Par Salim T.

Cette coalition sous le nom de «Conseil de la choura des moujahidine» rassemble les milices islamistes de Derna, une ville côtière de 150 000 habitants, qui échappe au contrôle de l'Etat.

Des forces loyales au général à la retraite Khalifa Haftar et à Abdallah al-Theni, le Premier ministre reconnu par la communauté internationale, ont lancé une offensive à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi (est) pour tenter de reprendre ces deux grandes villes. Les milices islamistes d'«Aube de la Libye» qui contrôlent la capitale Tripoli, ont étendu leurs opérations militaires vers l'ouest de la capitale, où les combats sont quasi quotidiens malgré les appels de l'ONU à un

cessez-le-feu et des pourparlers. Depuis la chute en 2011 du régime de Maamar Kaddafi après une révolte de huit mois, les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à asseoir leur autorité sur un nombre de milices qui font la loi dans le pays.

Lamamra : «L'Afrique n'a pas failli à ses responsabilités dans la crise libyenne»

L'Afrique «n'a pas failli» à ses responsabilités face à la crise libyenne, a déclaré jeudi à Oran, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«La crise de la Libye a été gérée, depuis 2011, d'une manière non conforme à ce qu'avait souhaité l'Union africaine», a indiqué M. Lamamra, lors d'un point de presse organisé à



Ph. : DR

l'issue du 2^e séminaire de haut niveau sur la paix et sécurité en Afrique, ajoutant dans ce sens que «l'Afrique n'a pas failli à ses responsabilités».

Le ministre a appelé les pays africains à «adopter des positions consensuelles sur les questions de paix et de sécurité, comme la crise libyenne afin de renforcer davantage la coordina-

tion et la coopération entre l'UA et l'ONU», a-t-il précisé.

Pour le ministre, «il est important de favoriser des solutions africaines aux problèmes du continent». «Les décisions prises au niveau des Nations unies et de son Conseil de sécurité concernant les questions de paix et de sécurité des pays de notre continent doivent refléter les positions

et les réalités africaines», a encore soutenu M. Lamamra. Pour sa part, le chef de la diplomatie tchadienne, Moussa Faki Mahamat, a abondé dans le sens de son homologue algérien en estimant que l'Afrique «a pris ses responsabilités concernant la crise libyenne», en soutenant notamment l'initiative de l'Algérie visant à aider le peuple libyen à sortir de la crise.

«Les pays voisins sont les mieux placés pour interagir avec les spécificités de ce problème», a-t-il estimé.

«Nous devons tenir compte du fait que les schémas classiques préconisés pour parvenir à une solution de la crise de la Libye ne sont pas adaptés aux réalités de ce pays qui traverse une situation difficile et complexe», a-t-il souligné, tout en saluant l'initiative de l'Algérie qualifiée de «plus-value» pour les actions menées afin de traiter cette question. S. T./APS

Tunisie/Présidentielle

Passe d'armes entre Marzouki et Caid Essebsi

Des garanties pour préserver les acquis républicains de la Tunisie, garantir la civilité de l'Etat et tout mettre en œuvre pour assurer le bien-être des Tunisiens aussi bien pour ce qui est de leur qualité de vie que de leurs droits d'être différents sans que cela porte atteinte à leur «tunisiannité».

Ce sont en quelques mots les principales revendications exprimées vendredi 12 décembre par un collectif d'ONG conduit par l'Association «Femmes et Leadership». Ils sont venus du Kef, Bizerte et Gafsa et du Grand Tunis pour réaffirmer leur volonté de préserver le modèle social tunisien et appeler Béji Caïd Essebsi, candidat à l'investiture suprême à tout mettre en œuvre pour les protéger.

BCE : priorité à la lutte contre la pauvreté

«Ce qui s'est passé et ce qui se passe dans l'enceinte même de la Mosquée Zitouna est inadmissible et inacceptable», a déploré Soufiane el Hichri, imam de la Mosquée la Soukra. «Monsieur, nous vous implorons

pour redonner aux mosquées de notre Tunisie, connue pour son ouverture et sa tolérance, leur dimension aimante et mystique et faire en sorte qu'elles soient des lieux de prière et non des lieux où on tient des discours haineux et où on appelle à la violence». M. Hichri dénonçait la mainmise de Houcine Laâbidi autoproclamé imam d'une mosquée emblématique dont il a changé les serrures et s'est fait lui-même le chantre non pas de l'amour d'Allah et de l'humanité mais celui de la division et de l'appel au meurtre.

«Nous sommes ici présents, femmes et hommes, pour exprimer notre soutien au projet que vous portez et auquel nous adhérons, a pour sa part, déclaré Sana Ghnima, présidente de «Femmes et Leadership. Nous tenons à garder nos acquis et nous militerons pour une Tunisie meilleure porteuse des valeurs de la modernité et de l'ouverture, valeurs auxquelles nous adhérons et avec lesquelles nous sommes accoutumés. Nous voulons vivre dans un pays dans lequel nous nous reconnaissons et c'est pour cela que nous vous

appuyons en tant qu'aspirant à l'investiture suprême». «La société civile a été gardienne des valeurs républicaines et de la civilité de l'Etat. Elle a milité pour que la Constitution réponde aux aspirations du peuple tunisien. Je tiens à exprimer mon soutien inconditionnel aux femmes tunisiennes pour leur courage et leur militantisme. Je tiens également à rappeler que la Tunisie protégera tous ses enfants aussi différents soient-ils mais que notre religion et l'islam, en tout cas, c'est celle de la grande majorité des Tunisiens et que nous veillerons à ce que l'Etat soit civil pour qu'aucune minorité ne soit opprimée», a déclaré BCE.

Il a insisté sur le fait que les libertés et les droits de l'homme ne seront nullement menacés par son élection en tant que président de la République. «Les choses ont beaucoup évolué et même les prérogatives attribuées par la nouvelle constitution au président de la République ne souffrent aucun dépassement de sa part, éliminent tout risque hégémonique, contrairement à ce qu'on veut bien faire croire au peuple».

BCE a rappelé sa visite à Hay Hlel où il a été attristé et peiné par le degré de pauvreté de la population : «Je pensais ma visite à Halfaouine édifiante quant au degré de pauvreté du peuple, à Hay Hlel, j'ai découvert que la pauvreté est devenue un fléau dans notre pays. Un fléau contre lequel nous devons lutter de toutes nos forces et pour y arriver nous devons tous agir de concert, partis politiques, gouvernement et société civile. La lutte contre la pauvreté pour préserver la dignité de mes concitoyens, c'est ma priorité».

Marzouki : Le pouvoir ne peut être acheté avec de l'argent

Le candidat indépendant au second tour de la présidentielle, Moncef Marzouki, a mis en garde, vendredi, contre le danger de l'argent politique, estimant que le pouvoir ne peut être acheté avec de l'argent, mais plutôt par le militantisme et la force de persuasion.

Lors d'un meeting à Jendouba, il a, également, plaidé en faveur de la stabilité politique et de la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

Par ailleurs, il a estimé indispensable d'instaurer, pendant les cinq prochaines années, les mécanismes de l'action commune pour faire de la Tunisie un paradis sur terre.

«Bien que nous ayons remporté la bataille de la démocratie grâce à la révolution, nous sommes encore loin de gagner la bataille du développement intégral et équitable», a-t-il indiqué.

Hani T.

Finances

Le FMI accorde une nouvelle tranche de prêt à la Tunisie

Le Fonds monétaire international (FMI) a débloquent vendredi une nouvelle tranche de prêt de 105 millions de dollars à la Tunisie, destinée à soutenir la transition politique du pays.

Le feu vert du conseil d'administration du FMI porte à 1,15 milliard de dollars le montant alloué à la Tunisie depuis juin 2013, a indiqué l'institution dans un communiqué.

La Tunisie avait déjà obtenu une ligne de crédit totale de 1,7 milliard de dollars sur deux ans.

«La Tunisie a accompli une transition politique réussie tout en traversant un environnement difficile au niveau intérieur comme extérieur», a affirmé un responsable du Fonds monétaire dans un communiqué. «L'économie tunisienne s'est bien reprise même si les déséquilibres budgétaires et extérieurs, le fort taux de chômage et les fragilités bancaires croissantes demandent de s'atteler à la mise en place de réformes», a souligné ce responsable du FMI.

Mali
Le ministre des Affaires étrangères tunisien à la tête de la Minusma

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé vendredi le ministre des Affaires étrangères tunisien, Mongi Hamdi, comme chef de la Mission de l'ONU au Mali. Mongi Hamdi, qui sera aussi le représentant spécial de M. Ban au Mali, remplacera le Néerlandais Albert Koenders qui dirigeait la mission depuis 2013. M. Hamdi, 55 ans, a occupé diverses fonctions dans des agences de l'ONU, notamment la CNUCED et le département des affaires économiques, avant de devenir le chef de la diplomatie tunisienne en janvier 2014. La Minusma a pris le relais d'une force africaine en juillet 2013 pour contribuer à la stabilisation du Mali dont le nord était occupé par des groupes armés liés à Al-Qaïda. Elle doit compter 11 200 soldats à effectif plein.

APS



Irak

Afflux record pour un pèlerinage chiite malgré la menace jihadiste

■ Des millions de pèlerins musulmans chiites marquaient hier à Kerbala l'une des commémorations les plus importantes de leur calendrier religieux, alors qu'un important dispositif de sécurité était en place pour prévenir tout attentat.

Par Ali O.

Défiant la menace d'attaques des jihadistes sunnites, certains ont marché plus de 12 jours, depuis l'extrême sud irakien ou l'Iran voisin. D'autres ont fait le voyage entassés dans des bus ou des camions pour venir commémorer l'Arbaïn, l'un des plus grands rassemblements religieux au monde qui marque la fin des 40 jours de deuil après l'anniversaire de la mort de l'imam Hussein. Le ministre irakien de la Défense Khaled al-Obeidi a avancé jeudi le chiffre, record selon lui, de 17,5 millions de personnes à Kerbala (110 km au sud de Bagdad), dont quatre millions d'étrangers venus de 60 pays. Une marée humaine, tout de noir vêtue, a envahi les rues de la ville sainte et se pressait au mausolée de l'imam Hussein, petit-fils du Prophète Mahomet. Sa mort en 680 dans la plaine de Kerbala, face aux troupes du calife Yazid, a définitivement établi la rupture entre chiites et sunnites. Les fidèles portaient des drapeaux noirs, rouges ou verts avec des images de l'imam ou des slogans religieux, se frappaient la poitrine, chantaient à l'unisson, pris dans une transe collective. Mais le pèlerinage a pris cette année une dimension plus politique, des pans entiers de territoire irakien étant tombés aux mains des jihadistes sunnites du groupe État islamique



Ph. > D. R.

(EI), qui considèrent les chiites comme des hérétiques. Et une attaque au mortier, qui a fait un mort vendredi près de Kerbala, a rappelé l'énorme défi sécuritaire que représente ce rassemblement. Un important dispositif de sécurité est en place pour éviter que l'EI, avec ses réserves apparemment inépuisables de kamikazes, puisse mener des attentats. Après l'attaque de vendredi, le nombre de

forces de sécurité à Kerbala est passé de 15 000 à 40 000 hommes, selon le responsable des opérations de sécurité à Kerbala, le général Qais Khalaf Rahim. Mais les pèlerins ne se laissaient pas impressionner. «Oubliez les mortiers. Même si les jihadistes pleuvaient sur Kerbala, ça ne nous empêcherait pas de nous rendre au mausolée de l'imam Hussein», assure Kadhém Hussein, 25 ans, venu à pied depuis Nasiriyah, à quelque 300 km de là. «Les efforts de ces jihadistes sont vains car nous sommes tous venus à Kerbala prêts au sacrifice, en espérant devenir martyrs», affirme Abdel Hussein Salem, un volontaire dis-

tribuant de la nourriture aux pèlerins à une des entrées de la ville.

Les leaders du gouvernement irakien, dominé par des chiites, et les autorités religieuses voient en ce pèlerinage un acte de résistance contre l'EI. Et de nombreux Iraniens ont expliqué être venus sur ordre du Guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei. Tous les responsables semblent considérer que cet Arbaïn est le plus important qu'ils n'aient jamais vu. De nouvelles routes ont dû être ouvertes pour gérer le flot des pèlerins affluant vers Kerbala et certaines villes du sud de l'Irak, majoritairement chiite, paraissaient vidées de

leur population. Des vues aériennes de Kerbala montraient des fleuves de fidèles, à perte de vue. Des hommes étaient perchés sur les murs, les toits et les fenêtres, tentant de canaliser le flot de pèlerins et d'éviter les bousculades. Le grand ayatollah Ali al-Sistani lui-même, la plus haute autorité chiite d'Irak, a admis que la ville «n'est pas, dans l'état actuel des choses, en mesure de recevoir un nombre aussi important de visiteurs». La municipalité de Téhéran a envoyé 60 camions-poubelles et 10 000 volontaires pour gérer les tonnes de déchets engendrés par le rassemblement.

Alors que l'Irak est plongé dans le chaos depuis que l'EI y a lancé une offensive fulgurante le 9 juin, des responsables ont souligné l'importance des récentes victoires contre les jihadistes qui ont permis de sécuriser une partie des routes menant à Kerbala.

Ce fut le cas notamment de la reprise en octobre de Jurf al-Sakhr, une ville située entre la capitale et Kerbala. Alors que la communauté chiite est fréquemment la cible d'attentats meurtriers, l'Arbaïn n'a jusqu'à présent pas été endeuillé par des attaques majeures. Et la capitale Bagdad, endeuillée quasi quotidiennement par des attentats visant souvent des quartiers chiites, a fait l'objet de mesures de confinement presque toute la semaine pour minimiser les risques. Trois personnes y ont néanmoins été tuées et quatre blessées cette semaine dans l'explosion d'une bombe près d'une des dizaines de tentes servant boissons et nourriture aux pèlerins de l'Arbaïn.

A. O.



Points chauds

Adhérents

Par Fouzia Mahmoudi

Ce qui a ces dernières années accentué la crise que traversent quasiment tous les partis politiques de France est la baisse significative des adhérents. L'UMP l'année dernière avait le premier connu d'importantes baisses du taux d'adhérents, même si son président de l'époque Jean-François Copé avait tenté de minimiser la signification de cet état de fait. Cette année c'est le parti socialiste qui doit faire face à la même situation poussant ses plus importants membres, tel le Premier ministre Manuel Valls qui a proposé une refonte du parti qui irait jusqu'à un éventuel changement de nom. Un changement de nom qui a été également avancé par l'actuel président de l'UMP Nicolas Sarkozy. Mais ce dernier sait que ce qui compte le plus aujourd'hui pour le renforcement de son parti est de récupérer un maximum d'adhérents. Nicolas Sarkozy a ainsi affirmé qu'il voulait transformer l'UMP en «une armée de militants» pour en faire «le parti le plus moderne de France», hier devant plusieurs centaines de cadres UMP réunis à Paris. Il a réaffirmé son objectif de 500 000 adhérents UMP d'ici à 2017, contre près de 200 000 à jour de cotisations aujourd'hui. Pour y parvenir, le nouveau président de l'UMP a demandé à Laurent Wauquiez, secrétaire général du parti, de «fixer des contrats d'objectifs à chaque fédération» et «ceux qui les rempliront auront une part plus grande des cotisations». «Plus nous serons nombreux, plus nos adhérents seront représentatifs de la France dans son ensemble», a-t-il dit. L'UMP, ce doit être «le métro à 18 heures», avec «des ouvriers, des professeurs, des ingénieurs, des agriculteurs...», a-t-on également rapporté. Alors que l'UMP est toujours en convalescence après la guerre Copé-Fillon qui avait failli la faire imploser fin 2012, «la première chose la plus urgente est d'apaiser notre famille politique», a affirmé Sarkozy, assurant vouloir «en finir avec les querelles d'égo». «Chacun a sa liberté de parole, il n'y a pas de délit d'opinion à l'UMP, mais j'exigerai qu'ils (les responsables du parti) soient loyaux, solidaires et qu'ils privilégient le collectif». Ainsi, celui qui était en 2007 le plus grand parti d'Europe a à l'heure actuelle beaucoup de travail à faire pour retrouver son lustre d'antan. Surtout si Sarkozy ambitionne de se positionner en 2017 comme le dirigeant d'une importante force politique ayant les capacités de rassembler au-delà de sa famille politique. Une promesse qu'il avait déjà faite en 2007 et dont les résultats avaient déçu beaucoup de français.

F. M.

Ukraine

La Russie menace les Etats-Unis de mesures de rétorsion

La Russie a menacé hier de prendre des mesures de rétorsion contre les États-Unis en réaction à l'adoption d'une loi autorisant la livraison d'armes létales à l'Ukraine et de nouvelles sanctions contre Moscou.

Cette escalade verbale intervient avant une rencontre à Rome entre le secrétaire d'État américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov, dont la date reste encore incertaine, Washington évoquant celle de lundi et Moscou dimanche.

Le texte, voté à l'unanimité vendredi par les parlementaires américains et intitulé «Acte de soutien à la liberté de l'Ukraine», autorise également de nouvelles sanctions contre la Russie dont l'économie est déjà lourdement frappée.

«Il n'y a aucun doute que nous ne pourrions pas laisser sans réponse» de nouvelles sanctions, a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov cité par l'agence Interfax. Il a dénoncé les «décisions inacceptables» et les «sentiments anti-russes» qui, selon lui, ont guidé le vote qualifié d'«historique» par des députés ukrainiens.

Le vote au Congrès américain constitue un premier pas très symbolique pour l'Ukraine, qui cherche désespérément depuis des mois à convaincre ses alliés de lui vendre des armes pour ses soldats, largement sous-équipés face à des rebelles prusses soutenus militairement, selon Kiev et les Occidentaux, par la Russie.

Ce vote ne signifie pas pour autant que Barack Obama se résoudra à livrer de telles armes aux forces ukrainiennes. Le président américain a jusqu'à présent toujours préféré fournir l'Ukraine en matériel «non létales», comme des radars, des lunettes de vision nocturne ou des gilets pare-balles.

Kiev a par ailleurs appelé l'Union européenne à «garder sur la table» la possibilité de nouvelles sanctions lourdes contre Moscou. La Russie «joue un jeu» et «essaie de créer un écran de fumée» sur son rôle dans le conflit, a affirmé à Bruxelles l'ambassadeur ukrainien, Konstantin Elisseïev.

Sur le terrain, l'armée ukrainienne a fait état hier de onze attaques rebelles contre ses positions dans l'Est séparatiste prusse au cours des dernières 24 heures en dépit

du cessez-le-feu, et d'un drone survolant le port stratégique de Marioupol, dernière grande ville de l'Est sous contrôle de Kiev.

Selon un journaliste de l'AFP à Donetsk, des salves isolées d'artillerie étaient audibles hier matin dans le district Proletarski dans l'est de cette bastion rebelle.

Une trêve a été instaurée mardi dans l'est de l'Ukraine où le conflit a fait plus de 4 634 morts, selon l'ONU, soit plus de 300 morts supplémentaires en trois semaines. Les protagonistes estiment qu'elle est globalement respectée même si au moins cinq soldats et volontaires ukrainiens ont été tués depuis dans des affrontements.

Dans ce contexte, les autorités ukrainiennes ont annoncé contre toute attente l'interdiction de vols à destinations de Dnipropetrovsk, Kharkiv (est) et Zaporijjia (sud), grandes villes proches du front de l'Est séparatiste prusse.

Le chef de l'aviation civile Denis Antoniuk a expliqué à l'AFP que cette décision entrée en vigueur hier avait été prise «pour des raisons de sécurité», sans plus de précisions.



Festival international du cinéma d'Alger

«Enfants des nuages, la dernière colonie» projeté en ouverture

■ La cinquième édition du Festival international du cinéma d'Alger s'est ouverte vendredi soir en présence de plusieurs acteurs et réalisateurs. Cet événement cinématographique organisé à la salle El Mouggar a été ouvert avec la projection du film documentaire engagé en faveur de la cause sahraouie, «Enfants des nuages, la dernière colonie» du réalisateur espagnol Alvaro Longoria.

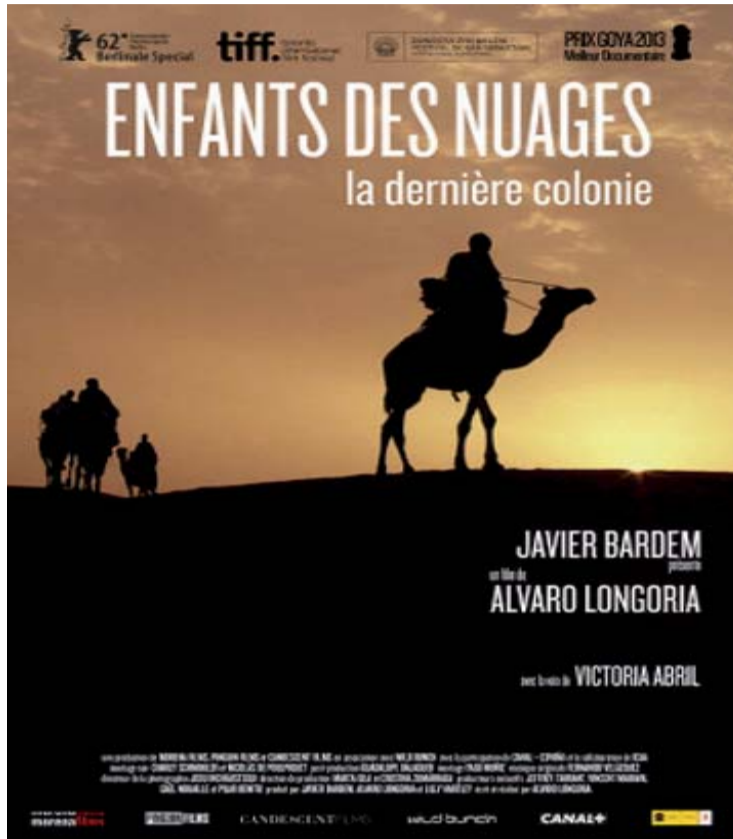
Par Abla Selles

Le cinquième Festival international du cinéma d'Alger (Fica) s'est ouvert vendredi soir avec la projection du film documentaire engagé en faveur de la cause sahraouie, «Enfants des nuages, la dernière colonie» du réalisateur espagnol Alvaro Longoria. Organisée jusqu'au 18 décembre à la salle El Mouggar, cette 5^e édition du Fica a proposé pour son premier jour de compétition une œuvre qui éclaire sur la genèse et l'évolution du conflit au Sahara occidental, en suivant le producteur et acteur espagnol Javier Bardem dans sa tentative de mobiliser l'opinion

publique en Espagne et aux Etats-Unis pour l'indépendance de ce pays colonisé par le Maroc.

Réalisé en 2012, «Enfants des nuages, la dernière colonie» suit Javier Bardem depuis son voyage en Algérie dans les camps de réfugiés sahraouis en 2008 pour le Festival de cinéma «Fisahara» jusqu'à son intervention en 2012 devant la commission de décolonisation de l'Organisation des Nations unies.

Le récit de ces quatre années d'engagement du producteur et de son équipe est agrémenté d'interviews de responsables du Front Polisario, de réfugiés des camps en Algérie, de militants



des droits de l'homme et de personnalités (diplomates, journalistes et hommes politiques) européennes et américaines. Le réalisateur a également choisi d'utiliser des images d'animation

pour expliquer les origines de la colonisation marocaine du Sahara occidental (qui était une colonie espagnole) dans un contexte de guerre froide en axant son propos sur la complicité

Ph. DR

té de l'Occident, ou pour illustrer les souffrances du peuple sahraoui.

La dernière partie du documentaire est consacrée aux tortures et à la répression policières marocaines dans les territoires sahraouis occupés ainsi qu'à la question de l'élargissement aux droits de l'homme du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Projeté devant un public assez nombreux, «Enfants des nuages, la dernière colonie» a trouvé un écho plutôt favorable du public, certains ayant salué la «vocation pédagogique» de ce documentaire sur un sujet finalement peu médiatisé en Occident et qui pointe du doigt la responsabilité de pays comme la France dans l'enlisement du conflit.

Huit documentaires et autant de fictions sont en compétition pour cette 5^e édition du Fica qui compte trois prix (prix du jury, mention spéciale et prix du public) dans chaque catégorie.

A.S.

Film documentaire

«Merci pour la civilisation» projeté à Béjaïa

Le dernier film documentaire de Nazim Souissi et Zineb Merzouk, «Merci pour la civilisation», projeté à Béjaïa, a éclairé le public sur un pan, peu connu, de l'histoire du début de la colonisation française en Algérie (1830-1834), notamment l'occupation d'Alger qui fut désastreuse et sanglante.

Massacre de populations, notamment la tribu d'El-Ouffia, aux portes d'Alger (1832), l'incitation forcée des élites à l'exil, la destruction des lieux de savoir, de culte et d'éducation dont la fameuse bibliothèque

d'Alger, les déplacements des populations et la spoliation de leurs biens, la destruction du savoir-faire industriel et artisanal local, ont été le lot du début de la colonisation. «On a tué des gens juste pour faire commerce de leurs os et alimenter les fours des raffineries de sucre de Marseille», a souligné sur la foi de témoignages la voix off accompagnant le déroulé du film.

«C'était ça la civilisation», a ironisé durant les débats, Nazim Souissi, qui n'a pas manqué de mettre en évidence,

l'Algérie, de cette époque, son niveau de développement économique et culturel, qu'il a jugé, en se basant sur des statistiques d'époque, «des plus respectables».

Le film est un pamphlet anticolonialiste. A partir de documents d'archives, de témoignages d'époque, et de représentations iconographiques, les auteurs se sont attachés à livrer une enquête journalistique et dérouler le fil de l'histoire dans sa stricte vérité.

F.H.

Festival national de musique andalouse Sanaâ

«El Bachtarzia» de Koléa remporte le premier prix

L'Association de musique andalouse «El Bachtarzia» de Koléa a remporté mercredi soir à Alger le 1^{er} prix du 8^e Festival national de musique andalouse Sanaâ, suivie des Associations «Ahabab Cheikh Sadek El Bejaoui» de Béjaïa et «El Maghdiria» de Mascara. Le prix spécial du Jury a été attribué à l'Association «Anadil El Djazaïr» (Les rossignols d'Alger) dans une cérémonie marquant la clôture du festival avec la participation de huit troupes en compétition.

L'Association «El Bachtarzia», dirigée par Yazid Hammoudi, a été créée en 1992 et baptisée ainsi en hommage au regretté maître de la musique andalouse et homme de théâtre Mahieddine Bachtarzi.

Présente à la compétition avec «Noubet Raml El Maya», l'Association «Ahabab Cheikh Sadek El Bejaoui» est actuellement dirigée par Abdelouhab Oussaï.

Fondée en 2001, l'Association «El Maghdiria», sous la baguette de Abdelkrim Boulahfa, a quant à elle, marqué sa présence au festival avec «noubet Rasd Eddil». «Toutes les associations se valent, ce fut vraiment très difficile de les départager», a déclaré le président du Jury Boukli Hassen Saleh. Entre autres critères considérés par le jury dans son évaluation, «la tenue et l'apparence sur scène, le chant collectif et individuel, le degré de difficulté du programme choisi, le rythme et la qualité de l'orchestration». Le public, venu nombreux à cette cérémonie de clôture, a pu apprécier la prestation de qualité, livrée par le maître Hamid Kheddim interprétant «Noubet Maya» dans ses belles déclinaisons rythmiques et sa beauté mélodique. Sous le regard attentionné de Mohamed Kheznadji et Ahmed Serri, maîtres incontestés de la chanson andalouse, Hamid Kheddim,

tutoyant son instrument avec maîtrise et assurance, a été très applaudi par l'assistance. «Nous regrettons vraiment l'absence de programmation de Hamid Kheddim, cet ancien chevronné des grandes écoles à la voix pure et auteur de plusieurs CD», ont relevé des admirateurs dans le public qui souhaiteraient voir l'artiste plus souvent.

Imène Sahir, cantatrice à la voix suave, a présenté ensuite «Noubet Rasd» dans des tonalités apaisantes et une interprétation empreinte de professionnalisme, avant de céder la scène à Noureddine Saoudi et «Noubet Zidène», une prestation de haute facture, présentée dans la

rigueur des normes académiques. Les trois artistes ont été accompagnés par l'Orchestre de musique andalouse, formé d'une dizaine de virtuoses, dont le violoniste Mourad Kheloufi et dirigé par Noureddine Saoudi.

L'Association «El Amraouia» de Tizi Ouzou, lauréate de la 7^e édition (2013), conviée au festival pour une prestation en hors compétition, a été honorée par Karima Bouchtout, Commissaire du festival, ainsi que d'autres associations participantes, et Yacine Bensemmane, représentant son père, El Hadj Omar Bensemmane, auquel le festival a rendu hommage.

L.B.

Rectificatif

Une malencontreuse erreur nous a fait écrire dans notre édition du jeudi que Madame Tonia Marek avait été épidémiologiste à l'OMS, alors qu'elle l'a été à la Banque mondiale. Toutes nos excuses pour cette confusion à la concernée et à nos lecteurs.

Agenda culturel

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

Centre des arts et de la culture du Bastion 23
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de photographies «Algérie, 1963», par Pablo Volta, organisée en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger à l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture «Reflets d'Alger» (collection 2013-2014), par l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'Art Dar El-Kenz
Jusqu'au 19 décembre : Exposition «Les femmes de mon imaginaire» de Mizo, photographe d'art et de mode, vidéaste

Galerie d'arts Asselah
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture de l'artiste Khonfaiss Djamaï.

Coup-franc direct



Entêtement quand tu nous tiens !

Par Anouar M.

Encore une fois la programmation de la Coupe est chamboulée avec le report du match entre l'USM Blida et le CR Belouizdad qui a été reporté à demain avec la précision qu'il aura lieu sur un terrain neutre à Chlef. L'origine du problème est que le club local, l'USM Blida n'avait pas accepté la programmation imposée par la commission de la Coupe d'Algérie qui dépend de la FAF et qui a désigné le stade Tchaker pour abriter ce match, alors que les Blidéens reçoivent leurs adversaires sur le stade Brakni. Les autorités de la ville des Roses se sont rangées du côté du club représentant de la ville en refusant de délocaliser le match du stade Brakni. Mais qu'est-ce qui a donc piqué les responsables de la FAF pour changer le lieu de déroulement d'un match qui devait se dérouler dans des conditions normales avant qu'il ne soit maintenant enflammé en raison de cette programmation autoritaire ? Certains voient dans cela des jeux de coulisses, et que des parties souhaiteraient exclure le club local de cette compétition en faveur des Belouizdadis. Dommage que les textes ne sont expliqués qu'après qu'un problème surgit et que les choses ne sont pas claires dès le départ. Un club comme l'USMB qui a été tiré le premier au cours du tirage au sort ne comprend pas comment on daigne lui imposer de jouer dans un autre stade auquel il n'est pas habitué à y évoluer, et cela reste compréhensible, alors que la FAF s'est entêté à faire jouer le match dans ce stade, avant de le délocaliser carrément. A. M.

Compétition interclubs de la CAF (premiers tours) Tirage au sort le 22 décembre au Caire

Le tirage au sort des premiers tours des compétitions interclubs de la CAF 2015 (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) aura lieu le 22 décembre au Caire (Egypte), a indiqué la CAF. L'Algérie sera représentée pour la première fois de son histoire par cinq clubs dans les deux compétitions africaines.

En Ligue des champions d'Afrique, trois équipes algériennes prendront part à cette prestigieuse

compétition: l'ES Sétif (tenant du titre), l'USM Alger (champion d'Algérie) et le MC El Eulma (quatrième du Championnat). Les Setiftiens qui participent actuellement à la Coupe du monde des clubs 2014 au Maroc, seront exemptés du tour préliminaire de la Ligue des champions. En Coupe de la Confédération 2015, deux équipes algériennes seront sur la ligne du départ: le MC Alger (Coupe d'Algérie) et l'ASO Chlef (8^e en Championnat de Ligue 1 Mobilis).

ES Sahel

Bounedjah dans le viseur d'Al Sailya



L'attaquant international algérien de l'ES Sahel Baghdad Bounedjah intéresse le club qatari d'Al Sailya (première division de football, rapporte vendredi la presse locale. Selon le quotidien tunisien *Al Chourouk*, le club qatari entraîné par l'ancien sélectionneur de la Tunisie Sami Trabelsi, aurait l'intention de présenter une belle offre financière pour s'attacher les services du buteur étoilé. Baghdad Bounedjah est suivi également par des clubs européens en Turquie et au Portugal, ce qui pourrait pousser les dirigeants étoilés à le céder l'été prochain, d'après la même source. Mais le comité directeur de l'Etoile Sportive du Sahel ne compte pas céder son joueur durant le mercato d'hiver et Bounedjah devrait poursuivre à conduire l'attaque de la formation étoilée engagée sur plusieurs fronts cette saison, notamment en Championnat où le club occupe la deuxième place avec 25 points à trois longueurs du leader le Club Africain. L'ancien attaquant de l'USMH qui a rejoint l'ES Sahel en 2014, occupe la première place au classement des meilleurs buteurs du Championnat de Tunisie de football de L1 à l'issue de la 12^e journée. Bounedjah avait terminé meilleur buteur du Championnat de Tunisie la saison dernière avec 14 buts.

Meilleur footballeur maghrébin 2014

Brahimi, Slimani et Feghouli nommés

Les internationaux algériens Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (Valence CF) et Islam Slimani (Sporting Portugal) sont nommés pour le titre de meilleur footballeur maghrébin de l'année 2014, dans un sondage organisé par le magazine sportif *France football*. Le choix des neuf nominés (3 Algériens, 3 Marocains et 3 Tunisiens), a été effectué «en fonction des performances sportives en club et en sélection nationale. L'état d'esprit a également été un facteur déterminant», a précisé le bi-hebdomadaire français.

Le défenseur central et capitaine de l'ES Sétif, Farid Mellouli, a indiqué vendredi être tenté par une expérience dans un pays du Golfe après avoir reçu des propositions de plusieurs clubs du Koweït, d'Oman, des Emirats et du Qatar. «Des clubs du Golfe s'intéressent à moi. Franchement, je suis très tenté par une expérience en dehors du pays, mais mon destin n'est pas entre mes mains», a déclaré Mellouli, à Rabat où son équipe va disputer la Coupe du monde des clubs. «Il y a notamment le club d'Al-Kadissia du Koweït qui insiste pour m'engager en vue du prochain mercato d'hiver. Il est vrai

ES Sétif

Farid Mellouli souhaite partir



Coupe d'Algérie (32^{es} de finale) Le MOB élimine la JSSaoura

Le Mouloudia de Béjaïa a réussi à éliminer l'autre formation de L1, la JS Saoura, pour le compte des 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, dont la première partie s'est déroulée avant-hier.

Anouar M.

Le match qui s'est disputé au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa à huis clos en raison de la suspension du terrain du MOB après les incidents du match face à l'USMA s'est soldé par un nul (1/1), ce qui a obligé les deux équipes à recourir aux tirs au but pour se départager et qui ont souri à la formation locale qui l'a emporté sur le score de (4/3). Les Sudistes mal en point en Championnat devraient donc se concentrer sur le reste de leur parcours en espérant sortir de la situation difficile qu'ils traversent. Un autre club de L1 a assuré sa présence dans le prochain tour, et qui n'est autre que le RC Arbaâ, qui est allé gagner à Batna face à la deuxième équipe de la capitale des Aurès, le MSPB qui évolue en DII amateur. Un seul but a suffi aux poulains de Mihoubi pour arracher le ticket de qualification et continuer l'aventure dans cette compétition populaire. Le NA Hussein Dey, lui, a éprouvé de grosses peines pour venir à bout de la formation de l'AS Marsa malgré le fait qu'il s'agit d'une équipe qui évolue en Régionale une. Deux buts de Benayad ont eu raison des navigateurs de l'Ouest, alors que ces derniers étaient



Les Crabes sont revenus de loin

les premiers à ouvrir le score par Somba. Le petit poucet dans cette compétition, l'EB Ouled Moussa est sorti avec les honneurs en ne s'inclinant que sur les tirs au but après que le match s'est terminé par un nul (1/1). Le derby de l'Ouest entre l'USM Oran et l'ES Mostaganem est revenu aux Oranais qui l'ont emporté par la plus petite des marges. L'O Médéa, sociétaire de Ligue II n'a pas trouvé de peine pour se qualifier aux dépens de la petite équipe du CRB Emir Abdelkader sur le score de (3/0). A noter enfin la victoire de l'USM Chéraga à Annaba face au Hamra sur le score de (2/0).

A. M.

Résultats partiels

- CA Kouba- AB Merouana 2-1
- NRB Achir- OM Arzew 1-0
- MSP Batna- RC Arbaâ 0-1
- CRB Aïn Fekroun-OR Tizi Rached 1-0
- Hamra Annaba-USM Chéraga 0-2
- O. Médéa- CRB Emir Abdelkader 3-0
- ES Guelma- ER Ouled Moussa 1-1 a.prol. (ESG aux tab 5-4)
- ESM Koléa- CRB Tircine 3-0
- DRB Tadjenant- HB C. Laïd 2-1
- NT Souf-US Béni Douala 0-0 a.prol. (NTS aux tab 4-2)
- MO Béjaïa- JS Saoura 1-1 a.prol. (MOB aux tab 4-3)
- USM Oran- ES Mostaganem 1-0
- NA Hussein Dey-AS Marsa 2-1

USMB-CRB reporté à demain et domicilié à Chlef

LE MATCH USM Blida -CR Belouizdad comptant pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie senior, initialement prévu samedi au stade de Mustapha Tchaker de Blida est reporté à demain à 16h00 et domicilié au stade Mohamed Boumezzag à Chlef, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le site officiel de la LFP n'a pas précisé les raisons de ce report ni le choix du stade Mohamed Boumezzag de Chlef au lieu de Tchaker.

Christian Gourcuff

«La performance vient du plaisir de jouer»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff s'est félicité de «la spontanéité et la communion» régnant chez les joueurs, mais cet état d'esprit doit être accompagné d'une «rigueur dans le travail» pour atteindre la performance. «Je suis assez étonné par la spontanéité, la communion et la communication qui existent entre les joueurs (...) le football c'est des émotions que l'on vit, que l'on partage», a expliqué Gourcuff, invité de l'émission «Yes we can» de la chaîne Dzair Tv. «Pour être performant, il faut être heureux. Heureux de jouer,



de partager... Mais cet état d'esprit ne suffit pas à lui seul. Il faut donc, pour chaque joueur, s'appliquer sans cesse

dans le travail, car il y a également les aspects techniques qu'il ne faut pas négliger», a-t-il ajouté, en réponse à une question sur sa philosophie de jeu et sa conception de gérer un groupe. A la tête de l'équipe algérienne juste après le Mondial-2014, Gourcuff a réussi à qualifier les coéquipiers de Feghouli à la CAN-2015, prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février, après un beau parcours lors des qualificatifs (5 victoires et une défaite). «La conception du football c'est, à mon avis, la conception de la vie. La performance vient du plaisir de jouer, d'être ensemble, solidaires. Le jeu collectif demande le partage. Bien sûr, il faut également mettre en place un cadre rigoureux de travail», a encore expliqué le coach français qui s'est dit «satisfait» des conditions de travail mises à sa disposition par la Fédération algérienne de football. «Très franchement, en termes de logistique, c'est idéal. Les moyens de travail dont le Centre technique de préparation de Sidi Moussa, s'apparentent à ceux existant en Europe», a-t-il dit. Evoquant la CAN-2015 et les chances de l'Algérie qui jouera dans un groupe relevé, en compagnie du Ghana, du Sénégal et de l'Afrique du Sud, Gourcuff estime que son équipe «doit imposer ses points forts et défendre son statut» qui est le sien depuis le Mondial brésilien et la phase éliminatoire de la CAN-2015.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accidents de la route

Douze morts et 35 blessés durant les dernières 48 heures

DOUZE PERSONNES sont mortes et 35 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara où quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite au renversement d'un véhicule léger

sur la RN n°04 au niveau de la commune de Sig, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 3 992 interventions ayant porté sur le sauvetage et le secours suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

Ghani T.

Une rencontre a eu lieu jeudi avec les autorités concernées Fin de la protestation des chômeurs à Béjaïa

LE COLLECTIF des chômeurs qui a observé un rassemblement pendant plusieurs jours devant l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) puis devant le siège de la wilaya ponctuée d'une grève de la faim mercredi dernier, a été reçu – après une première rencontre avec le wali lundi dernier – par les autorités concernées dont les directeurs de l'emploi, l'Anem, Cnac, Ansej et du représentant de l'Inspection du travail. Les délégués des sans-emploi qui ont mis fin à leur action suite à cette rencontre ont eu droit à des engagements par écrit sur «la transparence dans les recrutements, le respect des critères exigés à ce propos, dont l'ancienneté des demandeurs d'emplois inscrits auprès de l'Anem». «Nous avons demandé lors de cette réunion présidée par le directeur de l'emploi une commission d'enquête sur l'octroi des postes de travail et les recrutements qui se font et ceux qui se feront dans les entreprises

publiques dont l'EPB, Naftal et Sonatrach», nous dira Yanis Adjlia, l'un des protestataires. Et d'ajouter: «un procès-verbal a été cosigné avec les autorités et nous comptons suivre son application sur le terrain, car il y a des recrutements dans les prochains jours au niveau de l'EPB». «On a gagné la bataille, mais pas encore la guerre», déclare M. Adjlia qui nous dira que «l'Inspection du travail nous a invité pour mercredi afin de nous expliquer ses missions». Ce dernier n'a pas exclu de nouvelles actions «si les engagements pris ne sont pas respectés». Par ailleurs, nous avons appris que les protestataires ont été informés des procédures de recrutements selon les dispositifs réglementaires, les conditions d'accès à un emploi ainsi que le rôle de l'Anem dans la gestion des offres d'emplois des entreprises et l'application stricte des lois de la République par les entreprises qui désirent procéder au recrutement.

Tribunal criminel d'Alger

Examen de l'affaire d'un groupe spécialisé dans la drogue et le blanchiment d'argent

LE TRIBUNAL criminel d'Alger examinera dimanche l'affaire d'un groupe criminel composé de 10 individus, accusés de trafic de cannabis (plus de 2 quintaux) en 2008, dans la commune de Kouba (Alger), a-t-on appris de source judiciaire.

Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause sont également poursuivis pour blanchiment d'argent. L'enquête a révélé que le principal accusé donnait des fonds récoltés du trafic de drogue (une somme importante) à la société «Moon Mobile» en utilisant le nom d'un opérateur de téléphonie mobile dans la région de Maghnia.

Les services de sûreté ont découvert un reçu d'un montant de 2 690 000.00 DA remis à la société Moon Mobile par un opérateur de téléphonie mobile, a indiqué la même source.

Le principal accusé a dit avoir obtenu ce document de l'entreprise Moon Mobile, après avoir réglé ladite somme, contre la livraison de 50 kg de cannabis.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 4 décembre 2008, lorsque les services de sécurité poursuivaient une personne suspecte conduisant une voiture de luxe qui a refusé d'obéir à l'ordre d'arrêt et pris la fuite à pied, laissant son véhicule sur la chaussée.

Lors de la perquisition du véhicule, les services de sécurité ont récupéré 204 kg et 440 grammes de cannabis, ainsi que la pièce d'identité de l'accusé arrêté.

L'accusé a révélé par la suite les noms des autres membres du groupe criminel organisé, a souligné la même source.

Hasni Y.

L'ASSASSIN D'HERVÉ GOURDEL ABATTU PAR L'ARMÉE ALGÉRIENNE



Djalou@hotmail.com

Malgré l'engagement de la procédure légale

Un avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles

■ Un avion d'Air Algérie a été saisi vendredi à l'aéroport de Bruxelles suite à un litige avec la société néerlandaise K'AIR BV, malgré la procédure légale engagée par la compagnie aérienne algérienne, a indiqué samedi Air Algérie dans un communiqué.

Par Salem K.

L'avion d'Air Algérie, assurant la liaison Alger-Bruxelles du 12 décembre, a été retenu à l'aéroport de Bruxelles sur décision de la justice belge, a indiqué la même source.

Le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'AIR BV concerne un contrat de vente d'appareils réformés signé le 6 juillet 2008 par les deux parties, selon les explications d'Air Algérie.

K'AIR BV n'est pas parvenue à mettre en place le financement

tel que prévu «en dépit des facilités» qui lui ont été accordées, poursuit-elle.

Après mise en demeure pour faute d'exécution, Air Algérie a procédé le 29 décembre 2009 à la résiliation de ce contrat de vente. Par la suite, la société néerlandaise a engagé, le 17 mars 2011, une procédure d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage qui a rendu, le 31 mars 2014, une sentence condamnant Air Algérie.

En conséquence, la compagnie aérienne nationale a engagé, le 7 mai 2014, un recours en annulation contre cette senten-

ce. En dépit de la procédure légale engagée par Air Algérie, la société K'AIR BV a fait procéder par la justice belge à la retenue de l'appareil assurant le vol AH 2063, note-t-elle.

A cet effet, la compagnie nationale affirme qu'elle a entrepris les démarches légales nécessaires auprès des juridictions belges et qu'elle veille à prendre toutes les actions en vue de dénouer cette situation dans les plus brefs délais.

S. K./APS

Bordj-Menaïel

Suicide d'une adolescente

UNE FILLETTE de 15 ans habitant la ville de Bordj-Menaïel située à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, s'est donnée la mort, jeudi dernier, en absorbant de l'acide. Evacuée en urgence à l'hôpital de Bordj-Menaïel pour les premiers soins, elle a succombé lors de son

transfert au centre hospitalier Mohamed-Nadir de Tizi-Ouzou.

La police criminelle de Bordj-Menaïel a déclenché une enquête pour déterminer les causes de cette mort et les causes qui ont contraint cette adolescente à mettre fin à ses jours, s'il s'agit d'un suicide.

A. K.

Bordj El Emir Abdelkader (Tissemsilt)

Le président de l'APC assassiné

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj El Emir Abdelkader (Tissemsilt), Benyoucef Chelghoum a été assassiné vendredi, a-t-on appris auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, la victime âgée de 56 ans a été retrouvée assassinée par balle et égorgée dans sa ferme

sise à Fercha, à 8 km du chef-lieu de commune, aux environs de 11h00. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital de Tissemsilt et fera l'objet d'une autopsie, précise la même source, selon laquelle il s'agirait d'un acte terroriste.

La victime occupait également le poste de président de la chambre d'agriculture de la wilaya.

APS

Tizi Ouzou

Cinquante chèvres sauvées par des grimpeurs de la Protection civile

UN TROUPEAU de chèvres bloqué pendant plusieurs heures dans une zone rocheuse au village Tifra relevant de la commune de Tigzirt (37 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou) a été sauvé, jeudi matin, par une équipe de grimpeurs de la Protection civile, a-t-on appris, hier, auprès du même corps constitué. L'opération de sauvetage a duré plusieurs heures avant de sauver pas moins de 51 chèvres de la zone rocheuse où elles étaient restées bloquées. Alors que trois autres ont fait une chute morte depuis le haut des rochers. C'est la première fois qu'un tel sauvetage est signalé dans la région à l'actif des grimpeurs stationnés au niveau de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou.

Hamid M.